

# RAPPELS

Le règlement d'utilisation de ce transport scolaire, dans sa totalité, est fourni lors de l'inscription. Merci de bien vouloir le lire et l'expliquer à votre enfant.

La prise en charge des enfants s'effectue obligatoirement aux arrêts officiels indiqués.

Un parent, ou une personne nommément désignée, doit impérativement être présent :

- le matin, lors de la montée dans le bus ;
- le soir, lors de la descente du bus ;

sauf autorisation exceptionnelle écrite pour les élémentaires uniquement.

Quelques règles importantes à respecter par l'enfant :

- être en possession de sa carte d'accès ;
- attendre l'arrêt total du bus avant la montée ou la descente ;
- rester assis à sa place pendant tout le trajet ;
- respecter les autres enfants ainsi que le chauffeur et l'accompagnateur(trice).

Le transport scolaire est financé par la Ville de Blanquefort et Bordeaux Métropole.

# MODALITÉS D'INSCRIPTION

Service sous conditions concernant tous les enfants scolarisés en école maternelle ou élémentaire.

Présenter un justificatif de domicile et joindre une photo d'identité de l'enfant.

Une carte individuelle d'accès au transport vous sera adressée.

## Pôle enfance jeunesse

Rue Dupaty

Tél. 05 56 35 64 35

Le lundi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h

Le mardi de 13h à 19h (fermé le matin)\*

Du mercredi au vendredi de 8h30 à 12h30  
et de 13h30 à 17h

\* de 13h30 à 17h pendant les vacances scolaires.

[www.ville-blanquefort.fr](http://www.ville-blanquefort.fr)

Ville de Blanquefort - Ne pas jeter sur la voie publique

- Mai 2025 -

# CIRCUIT DE RAMASSAGE SCOLAIRE

Caychac



## PLANS & HORAIRES





ARRÊT		MATIN
numéro d'arrêt		heures de passage
1	Rue du Berdaca	8h15
2	Av. du 11 Novembre (Archipel Aliénor)	8h18
3	Rue de la Rivière (lot. Maison & Jardin)	8h21
4	Rue Alcide Eyquem (arrêt face au n° 47)	8h37
5	Angle Rue des Marnières/rue de Queyron (arrêt face au n° 2)	8h39
6	Rue du Vivey (arrêt face au n° 56)	8h42
7	Rue du Vivey (entre n° 14 & n° 8)	8h44
8	Écoles de Caychac	8h50

ARRÊT		SOIR
numéro d'arrêt		heures de passage
1	Écoles de Caychac	16h40
2	Rue du Berdaca	16h44
3	Av. du 11 Novembre (Archipel Aliénor)	16h47
4	Rue de la Rivière (lot. Maison & Jardin)	16h49
5	Rue Alcide Eyquem (arrêt face au n° 47)	17h04
6	Angle Rue des Marnières/rue de Queyron (arrêt face au n° 2)	17h06
7	Rue du Vivey (arrêt face au n° 56)	17h09
8	Rue du Vivey (entre n° 14 & n° 8)	17h12

Horaires donnés à titre indicatif



# RAPPELS

Le règlement d'utilisation de ce transport scolaire, dans sa totalité, est fourni lors de l'inscription. Merci de bien vouloir le lire et l'expliquer à votre enfant.

La prise en charge des enfants s'effectue obligatoirement aux arrêts officiels indiqués.

Un parent, ou une personne nommément désignée, doit impérativement être présent :

- le matin, lors de la montée dans le bus ;
- le soir, lors de la descente du bus ;

sauf autorisation exceptionnelle écrite pour les élémentaires uniquement.

Quelques règles importantes à respecter par l'enfant :

- être en possession de sa carte d'accès ;
- attendre l'arrêt total du bus avant la montée ou la descente ;
- rester assis à sa place pendant tout le trajet ;
- respecter les autres enfants ainsi que le chauffeur et l'accompagnateur(trice).

Le transport scolaire est financé par la Ville de Blanquefort et Bordeaux Métropole.

# MODALITÉS D'INSCRIPTION

Service sous conditions concernant tous les enfants scolarisés en école maternelle ou élémentaire.

Présenter un justificatif de domicile et joindre une photo d'identité de l'enfant.

Une carte individuelle d'accès au transport vous sera adressée.

## Pôle enfance jeunesse

Rue Dupaty

Tél. 05 56 35 64 35

Le lundi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h

Le mardi de 13h à 19h (fermé le matin)\*

Du mercredi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h

\* de 13h30 à 17h pendant les vacances scolaires.

[www.ville-blanquefort.fr](http://www.ville-blanquefort.fr)

Ville de Blanquefort - Ne pas jeter sur la voie publique  
- Août 2024 -

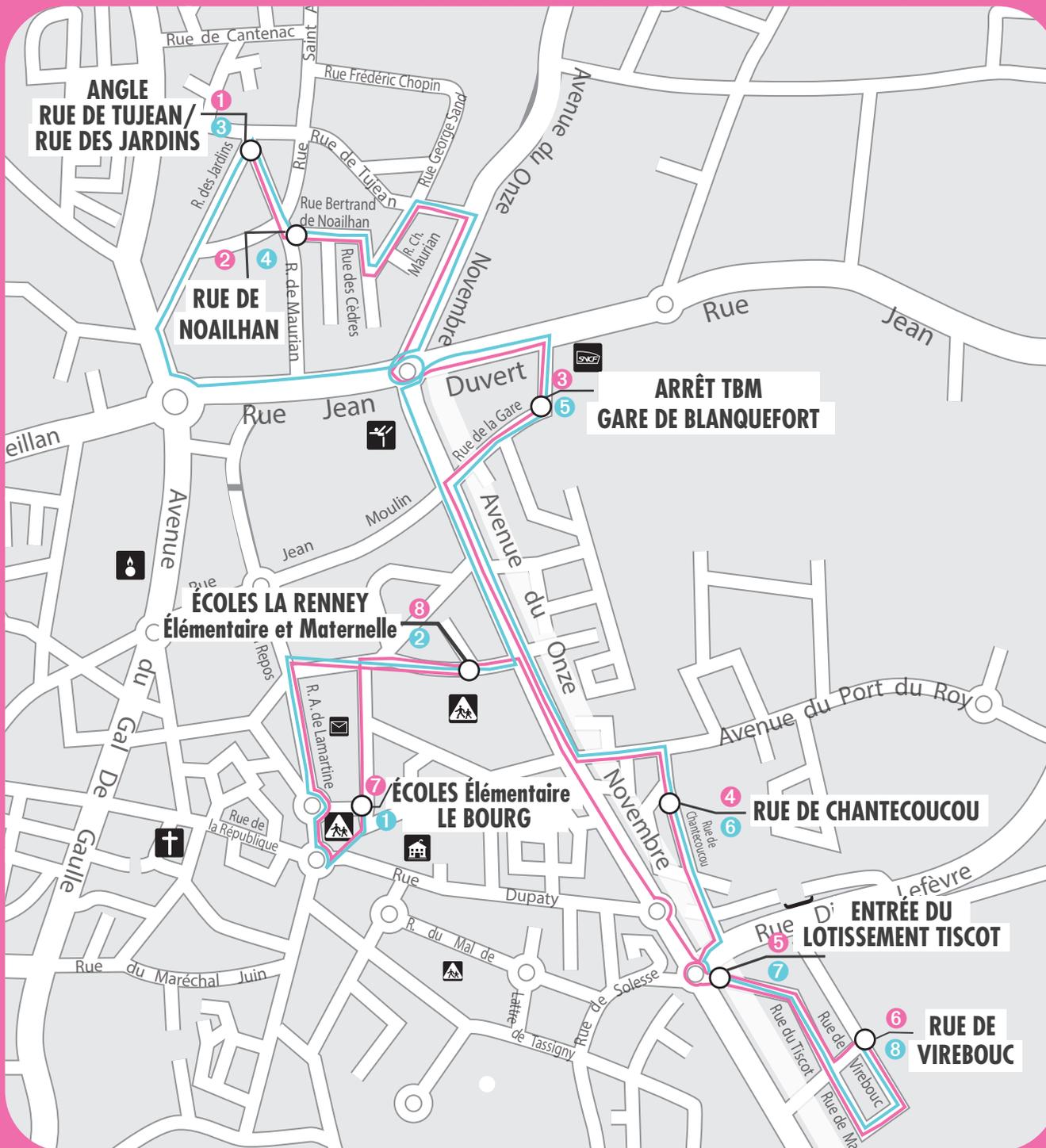
# CIRCUIT DE RAMASSAGE SCOLAIRE

## Port du Roy



## PLANS & HORAIRES





ARRÊT		MATIN
numéro d'arrêt		heures de passage
1	Angle rue de Tujean/rue des Jardins	8h05
2	Rue de Noailhan	8h10
3	Rue de la Gare (arrêt TBM)	8h14
4	Rue de Chantecoucou	8h20
5	Entrée du lotissement Tiscot	8h24
6	Rue de Virebouc	8h28
7	École La Renney	8h36
8	Écoles du Bourg	8h40

ARRÊT		SOIR
numéro d'arrêt		heures de passage
1	École du Bourg	16h25
2	Écoles La Renney	16h33
3	Angle rue de Tujean/rue des Jardins	16h41
4	Rue de Noailhan	16h43
5	Rue de la Gare (arrêt TBM)	16h47
6	Rue de Chantecoucou	16h54
7	Entrée du lotissement Tisco	16h57
8	Rue de Virebouc	17h00

Horaires donnés à titre indicatif

— CIRCUIT DU MATIN  
— CIRCUIT DU SOIR

# RAPPELS

Le règlement d'utilisation de ce transport scolaire, dans sa totalité, est fourni lors de l'inscription. Merci de bien vouloir le lire et l'expliquer à votre enfant.

La prise en charge des enfants s'effectue obligatoirement aux arrêts officiels indiqués.

Un parent, ou une personne nommément désignée, doit impérativement être présent :

- le matin, lors de la montée dans le bus ;
- le soir, lors de la descente du bus ;

sauf autorisation exceptionnelle écrite pour les élémentaires uniquement.

Quelques règles importantes à respecter par l'enfant :

- être en possession de sa carte d'accès ;
- attendre l'arrêt total du bus avant la montée ou la descente ;
- rester assis à sa place pendant tout le trajet ;
- respecter les autres enfants ainsi que le chauffeur et l'accompagnateur(trice).

Le transport scolaire est financé par la Ville de Blanquefort et Bordeaux Métropole.

# MODALITÉS D'INSCRIPTION

Service sous conditions concernant tous les enfants scolarisés en école maternelle ou élémentaire.

Présenter un justificatif de domicile et joindre une photo d'identité de l'enfant.

Une carte individuelle d'accès au transport vous sera adressée.

## Pôle enfance jeunesse

rue Dupaty

tél. 05 56 35 64 35

le lundi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h

le mardi de 13h à 19h (fermé le matin)\*

du mercredi au vendredi de 8h30 à 12h30

et de 13h30 à 17h

\* de 13h30 à 17h pendant les vacances scolaires.

[www.ville-blanquefort.fr](http://www.ville-blanquefort.fr)

Ville de Blanquefort - Ne pas jeter sur la voie publique

- Août 2023 -

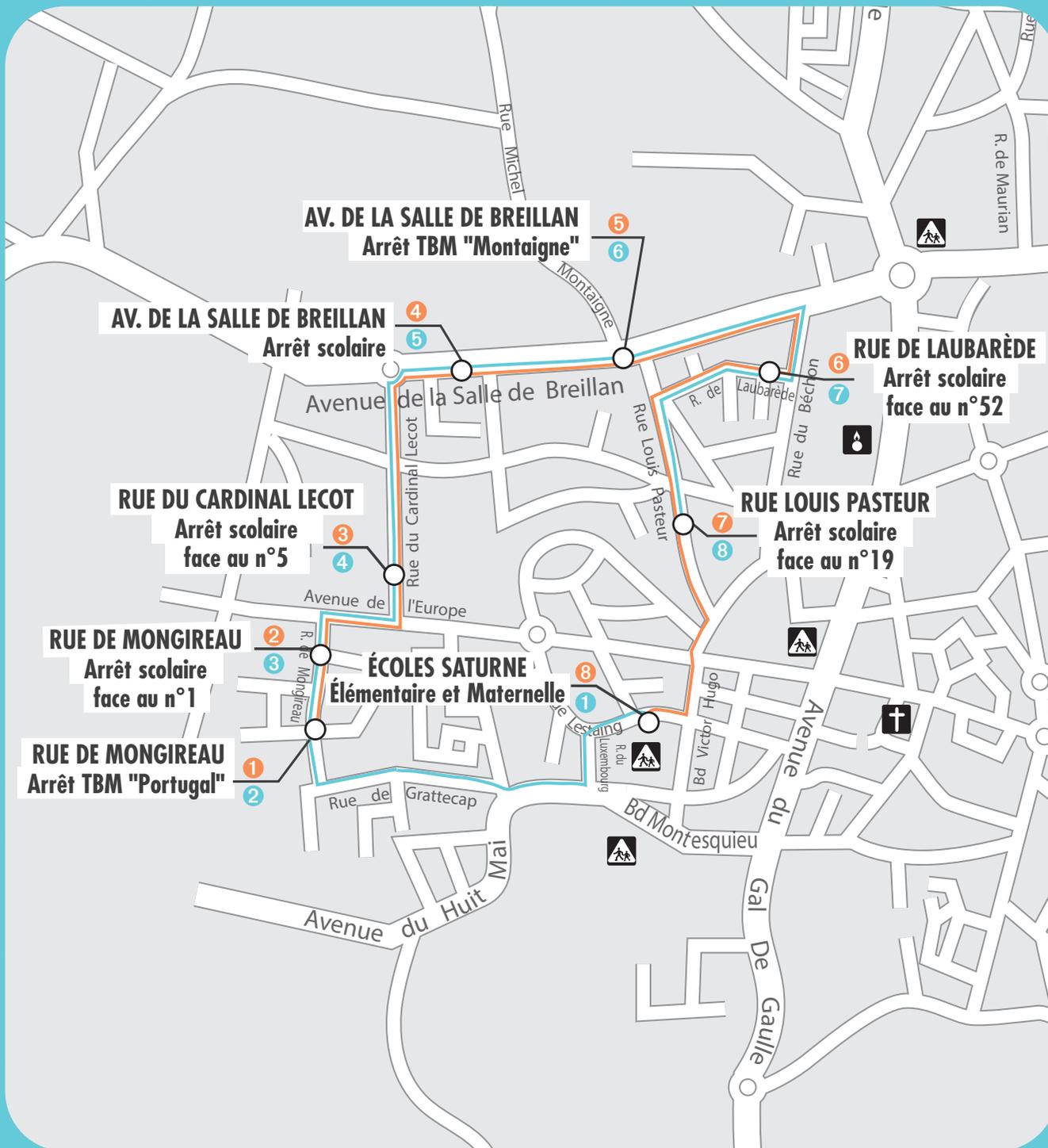
# CIRCUIT DE RAMASSAGE SCOLAIRE

Breillan



## PLANS & HORAIRES





ARRÊT		MATIN
numéro d'arrêt		heures de passage
1	Rue de Mongireau (arrêt TBM "Portugal")	8h25
2	Rue de Mongireau (arrêt face au n° 1)	8h27
3	Rue du Cardinal Lecot (arrêt face au n° 25)	8h30
4	Avenue de la Salle de Breillan	8h33
5	Avenue de la Salle de Breillan (arrêt TBM "Montaigne")	8h35
6	Rue de Laubarède (arrêt face au n° 52)	8h36
7	Rue Louis Pasteur (arrêt face au n° 19)	8h38
8	Écoles Saturne	8h40

ARRÊT		SOIR
numéro d'arrêt		heures de passage
1	Écoles Saturne	16h45
2	Rue de Mongireau (arrêt TBM "Portugal")	16h48
3	Rue de Mongireau (arrêt face au n° 1)	16h51
4	Rue du Cardinal Lecot (arrêt face au n° 25)	16h54
5	Avenue de la Salle de Breillan	16h57
6	Avenue de la Salle de Breillan (arrêt TBM "Montaigne")	17h00
7	Rue de Laubarède (arrêt face au n° 52)	17h02
8	Rue Louis Pasteur (arrêt face au n° 19)	17h05

Horaires donnés à titre indicatif

— CIRCUIT DU MATIN  
— CIRCUIT DU SOIR